



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et
l'agriculture**

TIM/2000/4
FO:EFC/00/5
11 juillet 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

COMITÉ DU BOIS
Cinquante-huitième session

COMMISSION EUROPÉENNE DES FORÊTS
Trentième session

RÉUNION COMMUNE

Siège de la FAO, Rome
9-13 octobre 2000

Thème spécial : Évaluation des ressources forestières
(Point 7 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le thème spécial de la réunion commune du Comité du bois CEE/FAO et de la Commission européenne des forêts (CEF) porte sur l'évaluation des ressources forestières. Le thème sera présenté par le secrétariat sur la base du rapport intitulé "Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande" publié au printemps 2000 (ECE/TIM/SP/17). Les délégations seront informées des résultats et des principales conclusions de l'Évaluation, ainsi que des propositions concernant les travaux futurs dans ce domaine. Les recommandations et les conclusions de l'équipe de spécialistes de l'Analyse 2000, qui a tenu sa réunion les 21 et 22 mai 2000 à Joensuu (Finlande) sont résumées dans le présent document, et présentées en détail dans son rapport (TIM/2000/4/Add.1; FO:EFC/00/5/Add.1).

Les délégations sont invitées à :

- passer en revue les méthodes, les résultats et les conclusions de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale);
- évaluer l'exécution de l'Analyse 2000 dans son ensemble;
- étudier la contribution de l'Analyse 2000 au processus d'évaluation mondiale des ressources forestières et aux initiatives internationales telles que la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe;
- examiner les conclusions et les recommandations de l'équipe de spécialistes;
- exprimer leur gratitude à tous ceux qui ont participé et contribué à l'Analyse 2000 (équipe de spécialistes, correspondants nationaux, organisations et institutions de coopération, experts à titre individuel, toutes les autres personnes associées au projet);
- se prononcer sur l'orientation à donner aux activités futures d'évaluation des ressources forestières.

Introduction et historique

1. L'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale) a été réalisée sous les auspices du Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts, organe subsidiaire de la Commission européenne des forêts de la FAO et du Comité du bois CEE/FAO. L'étude a été lancée à la suite de la consultation mondiale d'experts tenue à Kotka (Finlande) en juin 1996, et réalisée en tant que partie intégrante de l'Évaluation mondiale. Ce projet a abouti à la publication, en mai 2000, du rapport principal intitulé "Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande" (ECE/TIM/SP/17).
2. La consultation de Kotka a abouti à définir les termes et définitions à appliquer pour toutes les composantes de l'Évaluation mondiale et a fourni un cadre général (cadre global) pour la composante zone tempérée et zone boréale de l'Évaluation. Le principal moyen utilisé pour rassembler les données pour les pays industrialisés des zones tempérée et boréale était un questionnaire détaillé établi d'après le cadre global proposé. Le questionnaire a été élaboré en 1996-1997 sous la direction d'une équipe de spécialistes et en étroite collaboration avec les correspondants nationaux et les institutions et organisations participantes. Il a été envoyé aux correspondants nationaux officiellement désignés par les 55 pays industrialisés des zones tempérée et boréale en septembre 1997.
3. Le questionnaire, qui contenait 25 tableaux couvrant plus de 700 paramètres, y compris les termes et définitions utilisés dans l'Analyse, a fourni des indications importantes aux pays. Il a été demandé aux correspondants nationaux d'adapter les données nationales aux normes internationales pour assurer la comparabilité des données à l'échelle mondiale et de décrire en détail le processus d'ajustement. Les correspondants nationaux ont reçu des explications détaillées concernant le projet ainsi que toute la documentation nécessaire. Les réunions d'information organisées en septembre et en novembre 1997 à Gmunden (Autriche) et à Genève ont joué un rôle important dans la préparation de l'Analyse.
4. L'une des principales raisons qui expliquent l'attitude positive des pays vis-à-vis de l'Analyse en général, et en particulier le taux très élevé de réponses au questionnaire, réside dans le dialogue intensif qui a eu lieu avec les partenaires (tout spécialement avec les correspondants nationaux) durant l'exécution du projet. Après avoir reçu les premières réponses des pays en 1998, le secrétariat a engagé un vaste processus de vérification et de validation des données fournies par les pays, qui ont ensuite été introduites dans une base de données au format Access.
5. Les données de l'Analyse, y compris les statistiques et la partie descriptive des réponses des pays au questionnaire (observations, commentaires, explications, données complémentaires et justificatives) ont été introduites dans la base de données électronique afin de faciliter leur utilisation en vue de la publication et de la diffusion de l'Analyse.
6. L'Analyse 2000 a représenté le projet le plus ambitieux tendant à rassembler au niveau international des données comparables sur les forêts des pays industrialisés des zones tempérée et boréale. Elle comprend non seulement les paramètres qui figurent traditionnellement dans les inventaires forestiers mais également des paramètres relatifs à la diversité biologique, à la

protection de l'environnement, aux émissions de carbone, à l'état des forêts et aux produits et services autres que la production du bois. L'Analyse était destinée à être utilisée par des experts, institutions et organisations de tous horizons et a contribué au dialogue sur la politique forestière poursuivie à l'échelle internationale.

Composantes et résultats de l'Analyse 2000

7. Les informations reçues des pays, qui figurent dans la base de données et dans le rapport principal, sont d'une grande diversité. Les données statistiques sont compilées dans plus de 80 tableaux auxquels s'ajoutent les notes et les commentaires des correspondants nationaux. Pour certains paramètres, les données sont présentées sous forme de descriptions plutôt que de chiffres. Les réponses reçues par les pays ont été analysées et présentées par thème dans le rapport principal. La version papier du rapport a été publiée en mai 2000 et la version électronique est disponible sur le site Internet du Comité du bois FAO/CEE, à l'adresse suivante : "<http://www.unece.org/trade/timber>".

8. Les renseignements fournis par les pays étaient de bonne qualité et les réponses assez bien documentées. Toutefois, le secrétariat, en collaboration avec les correspondants nationaux, avait relevé un certain nombre de questions et points difficiles à résoudre concernant la complétude et la cohérence des réponses fournies par certains pays mais également la comparabilité des données dans les réponses des pays elles-mêmes et avec les données des autres pays. Les améliorations et modifications intervenues durant le processus de vérification et de validation n'ont généralement pas porté sur le fond. Le travail entrepris par le secrétariat, en étroite collaboration avec les centres de liaisons nationaux de l'Analyse 2000 pour combler les lacunes, a été très productif et a grandement contribué à compléter et parachever l'ensemble des données.

9. Les résultats préliminaires de l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale ont été présentés à la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe qui s'est tenue à Lisbonne en juin 1998. Les participants à la Conférence ont pris acte de la coordination établie avec l'Analyse 2000, en particulier de "l'appui fourni à la collecte des données par l'inclusion de la plupart des indicateurs quantitatifs européens existants de l'aménagement forestier durable" dans le programme d'analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale.

10. Le premier projet de rapport, contenant des chapitres thématiques accompagnés de tableaux de données par pays, a été examiné et analysé par l'équipe de spécialistes en mars 1999. L'équipe a estimé que le projet constituait "une bonne base, déjà bien avancée, pour l'établissement du rapport final de l'Analyse 2000 des ressources forestières, prévu pour l'année 2000. À sa dernière réunion, qui s'est tenue les 21 et 22 mai à Joensuu (Finlande), elle a examiné et analysé les résultats définitifs de l'Analyse, en particulier le rapport principal intitulé "Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande" et confirmé la réussite du projet (TIM/2000/5/Add.1).

11. Le rapport intitulé "Ressources forestières de l'Europe, de la Communauté d'États indépendants, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande" a été publié en tant que document de travail du Comité du bois FAO/CEE. Il présente l'analyse la plus

récente, la plus fine possible et la plus complète jamais réalisée des ressources forestières des 55 pays industrialisés des zones tempérée et boréale, et couvre pratiquement tous les aspects et fonctions de la forêt. L'Analyse 2000 a été présentée en mai 2000 aux bureaux conjoints du Comité du bois FAO/CEE et de la Commission européenne des forêts qui en ont approuvé les principales conclusions et ont proposé d'en faire le thème spécial de la réunion commune d'octobre 2000.

12. Les informations statistiques et descriptives, analysées par domaine, ont été présentées dans le rapport principal sous les chapitres suivants : "Superficie des forêts et autres terres boisées : situation et évolution"; "Régime de propriété et de gestion des forêts et autres terres boisées"; "Production de bois et piégeage du carbone : situation et évolution"; "Diversité biologique et protection de l'environnement"; "État des forêts et dégâts causés aux forêts et autres terres boisées"; "Fonctions protectrices et socioéconomiques". Les principales conclusions sont présentées dans le résumé de l'Analyse.

13. La qualité des renseignements recueillis pour ce qui est de la précision, la comparabilité et la fiabilité des données de l'Analyse 2000 fait l'objet d'une section spéciale dans le rapport et fournit une base scientifique pour l'étude future des données sur les ressources forestières. Ce mode d'approche est une nouveauté importante de l'Analyse, et une présentation détaillée des conclusions dans ce domaine pourrait être publiée sous forme de document connexe.

14. Les données statistiques nationales ainsi que les principales informations descriptives supplémentaires et les commentaires ont été introduits dans la base de données électronique de l'Analyse 2000. Le travail de préparation et de diffusion de la base de données électronique de l'Analyse 2000 sous la forme la plus facile à utiliser sur l'Internet est en cours. En fait, la base pourrait être considérée (et conçue) comme un produit spécifique élaboré dans le cadre de l'Analyse 2000 sur les ressources forestières.

15. En ce qui concerne la base de données, deux principes doivent être appliqués : a) les données doivent être aisément accessibles, b) toutefois les données brutes doivent être protégées de manière à empêcher qu'elle ne soient modifiées puis présentées comme étant les "données de l'Analyse". Il est évident qu'elles peuvent toujours être exportées dans d'autres formats et utilisées sous quelque forme que ce soit, mais dans ce cas l'utilisateur engage sa propre responsabilité. Le secrétariat et les organes directeurs doivent décider si la base de données doit avoir une structure interactive, si elle doit fonctionner en lecture seule ou si elle doit comporter d'autres fonctionnalités. À un stade ultérieur, la base de données devra être transformée en une application indépendante d'Access. La nouvelle version devra permettre à l'utilisateur de formuler des requêtes sur l'information recherchée.

16. Le traitement et l'analyse des données de l'Analyse 2000, de même que la publication du rapport principal ont pris plus de temps et ont représenté un volume de travail plus important que prévu. Il est nécessaire d'établir un calendrier spécifique pour la suite de l'Analyse 2000 et de préparer sérieusement la prochaine étape de l'Analyse, en fonction des ressources du secrétariat.

17. De manière générale, les résultats de l'Analyse 2000 ont répondu aux attentes et ont été globalement bien reçus. La publication dans les délais du volumineux rapport principal et la

diffusion sur l'Internet des résultats de l'Analyse 2000 ont contribué à cette réussite. Les problèmes rencontrés lors du processus de collecte et d'analyse des données (et les solutions apportées) ont fait l'objet d'une discussion approfondie (chapitre par chapitre) par l'équipe de spécialistes pour sa réunion de mai 2000, et sont résumés dans le rapport sur ses travaux (TIM/2000/5/Add.1, point 8).

Contribution de l'Analyse 2000 à l'évaluation mondiale des ressources forestières et au dialogue international sur la politique forestière

18. Les activités du Comité FAO/CEE n'ont pas été conçues et menées à bien de manière isolée mais en tant que partie intégrante d'un programme global - l'évaluation mondiale - sous la direction d'une équipe de la FAO à Rome visant à fournir les meilleures informations jamais rassemblées sur les forêts du monde entier. Pour des raisons pratiques et historiques, en particulier du fait de différences considérables entre les pays dans la capacité des institutions chargées de l'inventaire forestier, diverses approches ont été adoptées pour collecter les données, même si les définitions et les notions de base ont été conservées, afin de parvenir à un ensemble de données homogènes au niveau mondial. Pour les pays industrialisés des zones tempérée et boréale, le travail a été dirigé par le Comité FAO/CEE et pour le reste du monde, par l'équipe de la FAO, qui est également responsable de la synthèse globale.

19. La nécessité d'améliorer la qualité et la portée des renseignements recueillis a été reconnue au plus haut niveau. Depuis la Conférence de Rio, en 1992, la plupart des pays industrialisés ont réexaminé et révisé leurs politiques forestières nationales et ont élaboré des stratégies d'aménagement forestier durable. Le débat international de haut niveau sur la politique forestière qui se poursuit sous les auspices de la Commission du développement durable a mis en relief le caractère indispensable des renseignements complets et fiables sur les ressources forestières pour un aménagement forestier durable. Les travaux menés dans le cadre de l'Évaluation 2000 par la FAO à Rome et par le Comité du bois FAO/CEE à Genève devraient permettre de fournir des informations factuelles et fiables, et le projet servirait ainsi les objectifs de l'aménagement forestier durable.

20. Le secrétariat de la CEE/FAO a remis les données de l'Analyse 2000 dans le format requis pour qu'elles puissent être incorporées dans l'ensemble de données de l'Évaluation mondiale. Les notes et les observations jointes par les pays aux données nationales figureront aussi dans l'Évaluation mondiale publiée, car elles font partie intégrante des données. De brefs exposés introductifs sur les ressources forestières des pays industrialisés des zones tempérée et boréale ainsi que des cartes digitales du couvert forestier ont aussi été envoyés pour être diffusés sur le site Internet de la FAO. Il a été proposé que l'une des prochaines réunions de l'équipe de spécialistes de l'Analyse (zones tempérée et boréale) soit organisée au siège de la FAO, ce qui permettrait de rapprocher étroitement les deux parties de l'Évaluation (zones tempérée et boréale et zone tropicale) et d'inviter les personnes qui jouent un rôle clef dans l'établissement de la partie de l'Évaluation consacrée aux forêts tropicales à participer aux travaux de l'équipe de spécialistes.

21. La coopération entre le Comité FAO/CEE et la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe a été fructueuse et mutuellement bénéfique. Une bonne partie des

indicateurs paneuropéens (le plus grand nombre possible) ont été repris dans l'Analyse 2000. Les résultats préliminaires ont été résumés dans le rapport présenté à la Conférence ministérielle de Lisbonne en juin 1998. Les données de l'Analyse 2000 présentées dans le rapport de la Conférence de Lisbonne (28 tableaux accompagnés de diagrammes, graphiques et explications) ayant été fournies avant que le processus de validation et d'analyse ne soit achevé, elles ne devaient pas être considérées comme définitives et ne correspondaient pas entièrement à celles publiées dans le rapport principal de l'Analyse, car une partie des renseignements présentés à Lisbonne avait été modifiée depuis juin 1998.

22. Le rapport publié fournit une information objective sur la plupart des indicateurs d'aménagement forestier durable élaborés par le système paneuropéen mais pourrait aussi répondre à d'autres initiatives, comme le processus de Montréal, fournir des informations aux fins du débat international sur la politique forestière instauré entre la Commission du développement durable, le Forum intergouvernemental sur les forêts et le Forum des Nations Unies sur les forêts et pour plusieurs conventions internationales ayant trait à la foresterie.

Partenariat, coopération et contributions dans le cadre de l'Analyse 2000

23. Les ressources limitées du secrétariat ne permettraient pas de réaliser un projet aussi ambitieux. Le rôle des correspondants nationaux et de l'équipe de spécialistes de l'Analyse 2000 a été précieux et déterminant. De nombreux pays, organisations internationales et experts à titre individuel ont joué un grand rôle à chaque étape de la préparation et de l'exécution de l'Analyse 2000. L'Autriche, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, la Suisse ont accueilli des réunions et ateliers importants. L'Autriche, la Norvège, le Portugal et la Suisse ont fourni un appui important en personnel et en financement. La FAO, l'Union européenne, l'Agence européenne pour l'environnement, l'Union internationale des instituts de recherche forestière, le SAI/JRC, le Centre mondial de surveillance de la conservation, le WWF, l'Institut européen des forêts, la Convention sur la diversité biologique, le PIC-Forêts et d'autres organisations ont mis en commun leur expérience, leurs compétences et leurs informations.

24. Le programme de travail de l'unité de liaison de la Conférence de Lisbonne à Vienne a été élaboré en tenant pleinement compte de l'étroite collaboration avec le Comité du bois CEE/FAO (Genève) et en s'appuyant sur le soutien au processus d'Analyse. L'unité de liaison a exprimé sa plus grande satisfaction et son vœu de maintenir et d'accentuer les contacts de travail.

25. L'enquête supplémentaire sur les "zones forestières protégées" menée dans le cadre du processus ministériel paneuropéen en collaboration avec le secrétariat de la CEE/FAO constitue un excellent exemple de coopération entre la CEE/FAO et les systèmes régionaux pour mener à bien l'Analyse 2000. Dans l'Analyse, les pays ont interprété de manière différente les catégories de protection définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) de sorte que leurs réponses n'étaient pas homogènes et les renseignements fournis par les correspondants nationaux n'étaient ni comparables ni représentatifs (il est vrai que les catégories de l'UICN ont été établies pour les écosystèmes et non pour les forêts). Un nouveau questionnaire plus détaillé a été envoyé aux pays et les renseignements concernant les "zones forestières protégées" sont actuellement introduites dans la base de données électronique et analysées. Le rapport sera présenté à la prochaine réunion du Conseil paneuropéen prévue pour

l'automne 2000 et publié ultérieurement en tant que document de travail de la Commission économique pour l'Europe.

26. Les travaux de l'équipe de spécialistes chargée de l'Analyse 2000 des ressources forestières des zones tempérée et boréale ont commencé en mars 1995 (réunion inaugurale). Son mandat a été approuvé par le Groupe de travail mixte CEE/FAO de l'économie forestière et des statistiques des forêts en juin 1995 et confirmés/prorogés à la vingt-deuxième session du Groupe de travail qui s'est tenue du 26 au 28 mai 1999. Conformément au programme de travail du Groupe, l'équipe de spécialistes a conduit la préparation du questionnaire et a grandement contribué à la réalisation du projet.

27. En mars 1998, l'équipe de spécialistes a fait le point de l'état d'avancement de l'Analyse 2000 et des progrès réalisés; elle a noté les résultats obtenus, ainsi que les difficultés et les problèmes rencontrés. Elle a défini la portée du travail qui restait à accomplir dans les mois suivants et formulé des recommandations utiles sur la préparation d'un rapport intérimaire à l'intention de la Conférence ministérielle de Lisbonne. À sa dernière réunion, tenue à Joensuu (Finlande) en mai 2000, l'équipe a passé en revue et analysé les résultats finals de l'Analyse, et surtout ceux du rapport principal, et a étudié les questions de l'orientation à donner aux évaluations futures et de la diffusion des données de l'Analyse 2000, de la suite de l'Analyse et de la préparation de la prochaine analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale.

28. L'équipe de spécialistes a approuvé le mode d'approche adopté pour l'Analyse 2000 et a passé en revue les atouts, les faiblesses et les occasions manquées dans la réalisation du projet. Elle a confirmé la réussite du projet, qui représente la principale contribution du Comité CEE/FAO à l'Évaluation mondiale 2000 des ressources forestières. La réunion de l'équipe des spécialistes apparaissait comme un jalon important dans le processus d'analyse des ressources forestières. Ce qui en est résulté a servi de base à l'élaboration de conclusions et recommandations.

29. L'équipe des spécialistes a pris note de la prorogation jusqu'en 2002 de son mandat par le Groupe de travail mixte FAO/CEE, qui a considéré qu'elle possédait déjà une très bonne maîtrise de la question, ce qui serait utile dans les futures analyses. L'expérience acquise par l'équipe et les leçons tirées de l'Analyse 2000 contribueront à la recherche de solutions optimales aux problèmes rencontrés. Le mandat de l'équipe devrait être révisé à la prochaine session du Groupe de travail.

30. L'Analyse 2000 a été rendue possible grâce à des contributions de toutes sortes. Il faut relever en premier lieu l'effort fourni à l'échelon national pour collecter les données et les ajuster aux définitions internationales, puis la participation aux travaux de l'équipe de spécialistes et l'apport de ressources financières ou logistiques pour aider le secrétariat. De nombreux experts éminents ont fait partager leurs connaissances et leur expérience pour la préparation et l'étude des données et des chapitres de l'Analyse 2000. Les gouvernements et les organisations partenaires ont fourni des ressources. Il est donné acte de toutes ces contributions dans la publication. Le secrétariat saisit l'occasion qui lui est donnée pour exprimer ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de l'Analyse 2000.

Enseignements pour l'avenir

31. Les facteurs ci-après ont permis à l'équipe de spécialistes de maintenir une bonne coopération avec les institutions et organisations qui participent à l'Analyse, avec les experts à titre individuel et, surtout, avec les correspondants nationaux :

- L'Analyse 2000 a été lancée par les pays participants et sa portée générale et son champ d'application ont été définis dès le départ avec leur concours;
- L'accord sur le cadre global de l'Analyse s'est fait en temps voulu lors de la consultation mondiale d'experts;
- Le réseau de correspondants nationaux a été établi officiellement, au niveau ministériel (ou gouvernemental) et en temps voulu avant le lancement du projet;
- Le réseau a commencé à fonctionner dès le début du processus dans divers domaines - questionnaires sur les informations nécessaires, question de l'adaptation des données, vérification et actualisation des données à inclure dans la Situation des forêts du monde (SOFO-1997 et 1999), autres questionnaires concis, réunions d'information de Gmunden et à Genève, etc;
- Les préparatifs en vue de la Conférence ministérielle de Lisbonne (juin 1998) ont contribué à accélérer l'exécution du projet;
- Le rôle et la contribution de l'équipe de spécialistes de l'Analyse 2000 ont été essentiels dans la réussite du projet;
- En tant qu'élément de l'Évaluation globale 2000, l'analyse sur les forêts des zones boréale et tempérée a bénéficié d'un large appui et d'un partenariat important de la part d'un certain nombre d'organisations internationales ainsi que de l'encouragement découlant du dialogue sur la politique forestière engagé au plan international dans le cadre de la Commission du développement durable/Groupe intergouvernemental d'experts/Forum intergouvernemental sur les forêts;
- L'Analyse, élément de l'Évaluation mondiale 2000, a trouvé dans le Département des forêts de la FAO des partenaires actifs et un soutien important;
- Par le biais de leurs correspondants nationaux, les pays participants ont fait montre de leur volonté de coopérer et ont fourni l'appui nécessaire à chaque étape de la mise en œuvre du projet.

32. Il reste néanmoins un travail considérable à faire pour améliorer les évaluations des ressources forestières futures et les séries de données internationales relatives aux forêts et à la foresterie nécessaires aux fins de l'examen de la politique générale, en particulier dans les domaines suivants :

- La mesure de l'évolution, qui exige de maintenir inchangés les termes et définitions essentiels utilisés pour l'Évaluation mondiale;
- Dans certains domaines, surtout dans le domaine de la protection de la biodiversité (zones protégées), de l'évaluation de la biomasse, des biens et services autres que la production de bois ainsi que des dégâts aux forêts et de l'état des forêts, il est nécessaire de poursuivre la réflexion sur la manière d'évaluer les données déjà rassemblées et d'améliorer leur comparabilité;
- Il sera peut-être nécessaire dans les analyses futures d'élargir l'information aux aspects sociaux et économiques et de commencer à recueillir des données sur ces aspects;
- Les pays devraient revoir leurs systèmes ordinaires de collecte de données sur les ressources forestières et les méthodes qu'ils utilisent pour adapter les données nationales aux définitions internationales, de façon à pouvoir continuer à fournir régulièrement les informations nécessaires à l'étude, sur le plan international, de l'évolution du secteur forestier;
- Les organisations internationales qui participent à la collecte et à la diffusion d'informations sur la gestion durable des ressources forestières devraient continuer à collaborer et à harmoniser leurs activités, en les répartissant entre elles selon qu'il convient.

33. Le succès de l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale dans les pays industrialisés dépend dans une grande mesure de la qualité des systèmes d'inventaires forestiers appliqués au plan national et de la capacité des correspondants nationaux d'apporter des réponses complètes, cohérentes et fiables aux questionnaires. Une bonne partie de l'information fournie par les pays en réponse aux questionnaires provenait des données recueillies aux fins des inventaires forestiers nationaux. Le réseau des correspondants nationaux qui, dans de nombreux pays, tirent leurs connaissances des méthodes traditionnelles d'inventaire ainsi que des photographies aériennes, des images satellitaires, du système d'information géographique, etc, continuera d'être l'un des moteurs de l'évaluation et l'une des principales sources d'information.

34. La CEE/ONU et la FAO devraient s'engager fermement à conserver sans les modifier dans les évaluations futures, les termes et définitions de l'Analyse 2000, qui sont utilisés actuellement au plan international. S'il est nécessaire d'apporter quelque modification, il faudrait le faire dès l'achèvement du projet et en fonction des résultats de ce projet, au niveau mondial. Cette question devrait être examinée par l'équipe de spécialistes et par le Groupe de travail mixte FAO/CEE à leurs prochaines réunions ainsi que par les organes chargés de l'Évaluation mondiale.

35. Malgré les difficultés, les occasions manquées et les problèmes énumérés ci-dessus, le processus d'Analyse est à l'origine de nombreux faits positifs, aux niveaux international et national, et peut être qualifié de très utile en soi. Les aspects positifs sont notamment les suivants :

- L'Analyse a eu un rôle d'émulation, qui a aidé à améliorer les partenariats aux plans national et international;
- Un ensemble de termes et de définitions internationalement acceptés a été élaboré;
- Les systèmes nationaux pour l'inventaire forestier et la collecte de données ont été développés; certains pays ont fait savoir que les demandes d'informations dans le cadre d'un processus international comme l'Analyse avaient été à l'origine d'une révision de leurs systèmes de données internes;
- Les définitions harmonisées au plan international sont de plus en plus appliquées au niveau national;
- Les pays tirent des avantages directs et indirects d'évaluations "récentes des paramètres non traditionnels" et y gagnent une plus grande connaissance de la question;
- Les pays ont la possibilité de vérifier que leurs données nationales sont complètes et cohérentes en se fondant sur le cadre global de l'Évaluation mondiale et sur les normes de l'Analyse, etc.

36. Quelques pays ont fait savoir qu'ils allaient continuer d'améliorer leur capacité de collecte et de transmission de données jusqu'à atteindre le niveau international, en particulier en ce qui concerne les paramètres non traditionnels et les données socioéconomiques, et qu'ils seraient donc mieux à même de répondre au prochain questionnaire envoyé dans le cadre de l'Analyse.

Activités faisant suite à l'Analyse des ressources forestières 2000 (zones tempérée et boréale)

37. La publication du rapport principal de l'Analyse ne marque en aucune manière la fin du processus. La suite des activités et la prochaine étape de l'évaluation ont déjà commencé et les données sur les ressources forestières des zones tempérée et boréale ont déjà été incluses dans la base de données de l'Évaluation mondiale 2000. Elles seront intégralement incorporées à l'ensemble de données global, avec les notes et les observations des pays, et seront présentées dans les monographies par pays sur le site Web de la FAO.

38. Il n'a pas été possible de porter tous les renseignements fournis par les pays dans le rapport principal de l'Analyse 2000. En particulier, la liste complète des essences d'arbres a été laissée de côté (dans deux cas il y avait plus de 1 000 essences) ainsi que les valeurs appliquées pour les paramètres clefs. Il serait souhaitable et nécessaire d'analyser plus avant les informations recueillies et de publier un certain nombre de documents de travail et d'études du Comité CEE/ONU du bois, en fonction des renseignements reçus des pays. Il serait également possible d'utiliser dans ces documents (aux seules fins d'analyse ou pour illustrer des points précis) d'autres sources d'information.

39. Même si le rapport principal de l'Analyse 2000 comporte suffisamment de détails utiles en soi, sans nécessiter d'explication extérieure, des renseignements plus détaillés seront malgré tout publiés dans des documents rattachés à l'Analyse (documents de travail, documents connexes ou complémentaires). L'équipe de spécialistes de l'Analyse 2000 a proposé que les éléments ci-après soient traités dans ces documents :

- Portée, qualité et fiabilité des données escomptées, utilisation/interprétation correctes, adaptation;
- Dégâts aux forêts et état de la forêt et questions analogues;
- Ensemble le plus récent (1998/99) de données sur les ressources forestières de la Fédération de Russie;
- Analyse du bilan forestier (volume sur pied/accroissement annuel net/abattages) dans sa dynamique et son développement;
- Synthèse par groupes de pays des informations recueillies aux fins de l'Analyse;
- Zones forestières protégées (en coopération avec le processus paneuropéen);
- Analyse des principales essences d'arbres étudiées dans l'Analyse, répartition, cartographie, aspects liés à la biodiversité, etc.;
- Production d'un ensemble de monographies concises : données essentielles, graphiques comparatifs, bref aperçu.

40. Il serait également intéressant de procéder à une analyse pour déterminer si les paramètres signalés dans le chapitre "Diversité biologique et protection de l'environnement" du rapport principal satisfont effectivement aux prescriptions des divers accords internationaux et européens sur la question. On aurait ainsi un aperçu très utile de la situation actuelle et une illustration des points forts de l'Analyse 2000, de ses limites et de ses lacunes et une indication des améliorations à apporter.

41. Les activités faisant suite à l'Analyse qui consistent par exemple à publier des documents connexes ou complémentaires, des rapports spécifiques ou thématiques, ainsi qu'à diffuser une information sur l'Analyse ont déjà commencé et se poursuivront en 2001.

42. L'homogénéité de l'ensemble de données pour l'Évaluation mondiale des ressources forestières, qui regroupe les données pour les zones tempérée et boréale et les données pour les pays tropicaux, rassemblées et validées par l'équipe de Rome, est un facteur important de succès pour l'Évaluation 2000. Il importe de planifier de façon coordonnée les prochaines étapes et de réfléchir à la suite de l'Évaluation mondiale.

43. Il conviendrait également de réfléchir à la présentation par zones écologiques de l'information relative à l'Analyse, à la "régionalisation" des données - c'est-à-dire la présentation des données à un niveau sous-national -, à l'extension de l'ensemble de données pour inclure des informations socioéconomiques, par exemple des données sur l'emploi; il y a là en effet de bonnes possibilités d'ajouter de la valeur à l'Analyse, en particulier quand il s'agira de préparer les évaluations futures. Toutefois toutes ces activités ont des incidences techniques et en matière de ressources importantes et nécessiteraient un appui accru.

44. En réfléchissant à la suite à donner à l'Analyse, il faudra garder à l'esprit l'importance cruciale des termes et définitions et la nécessité vitale d'en conserver la continuité et la comparabilité, c'est-à-dire la nécessité de maintenir inchangé le cadre qui a été arrêté lors de la consultation d'experts (Kotka-III). Les définitions contribuent à faciliter l'adaptation des données nationales aux normes internationales retenues pour l'Analyse. Le document connexe sur la qualité des données, qu'il faudra établir avant la prochaine évaluation, devrait porter tout spécialement sur la question des définitions et de l'adaptation. On a également souligné la nécessité pour les pays de donner des moyens accrus d'adopter les définitions internationales.

Diffusion de l'Analyse et relations publiques

45. L'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zones tempérée et boréale) constitue l'ensemble de données le plus complet à ce jour sur les forêts des zones tempérée et boréale et représente un outil de recherche important et une contribution majeure au débat de politique sur l'aménagement forestier durable. Toutefois, elle ne peut être utile que si elle est connue des usagers potentiels. Une fois que le rapport principal sera publié, le secrétariat fera usage de tous les instruments et mécanismes de communication à sa disposition pour en assurer la diffusion. Il a émis en temps voulu les communiqués de presse en vue de faciliter la diffusion des informations concernant l'Analyse non seulement dans les organes d'information internationaux mais aussi à l'échelon national et local. Les gouvernements sont encouragés à faire en sorte que l'Analyse soit disponible, en tout ou en partie dans la langue du pays.

46. Il est prévu d'établir une brochure d'information fondée sur le rapport principal, qui serait utile pour le travail de relations publiques et de publicité et favoriserait la promotion de l'Analyse dans la presse nationale et locale. La brochure devrait être adressée à tous les correspondants nationaux afin qu'ils puissent prendre les dispositions pour le faire traduire et distribuer. Le travail de publicité et de communication sous toutes ses formes tant pour l'Analyse que pour l'Évaluation mondiale représente un aspect important du processus de suivi et l'équipe de spécialistes de l'Analyse a proposé un certain nombre d'activités à mener dans ce domaine (TIM/2000/5/Add.1, point 17).

47. Bien que la publication sur papier de l'Analyse 2000 reste essentielle, tous les moyens modernes (Internet, CD-ROM) sont utilisés pour assurer la publication et la diffusion de l'information sous forme électronique. Le développement ultérieur de la base de données électronique facilitera et renforcera le service fourni aux utilisateurs de l'Analyse (version "interactive" ou "non interactive", sous une forme facile à utiliser, autres moyens modernes).

48. Le secrétariat a déjà lancé une campagne de "commercialisation" et de communication concernant l'Analyse, qui sera étendue dans les mois à venir. Le rapport principal a été publié à temps pour être soumis au XXI^e Congrès mondial de la foresterie de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (Malaisie, août 2000) et le secrétariat devrait le soumettre à d'autres réunions spécialisées.

49. Pour ce qui est de la base de données, des dispositions sont prises pour garantir que l'information soit largement disponible sous une forme facile à utiliser, qui préserve la "propriété" des données revenant à la CEE/FAO et à chaque pays. En particulier, il faut veiller à ce que des usagers sans scrupule ne puissent pas modifier les données pour les présenter ensuite comme étant les "données de l'Analyse". Les modalités d'action pour éviter ce risque sont à l'étude.

Informations nécessaires concernant les ressources forestières : Préparation de la prochaine évaluation CEE/FAO

50. La préparation de la prochaine analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale devrait commencer par une mise à jour et un élargissement des informations concernant les utilisateurs des données de l'Analyse et des besoins actuels en matière d'information sur les ressources forestières. L'expérience a montré l'apparition ou l'augmentation de certaines nouvelles demandes d'informations sur les ressources forestières (émission de carbone et piégeage du carbone, diversité biologique, biens et services autres que la production de bois, etc.). Il convient donc de mener une étude des besoins des usagers en rapport avec l'évaluation des ressources, qui guiderait les futures activités en la matière.

51. Au sujet des aspects méthodologiques de l'évaluation future, l'équipe de spécialistes a noté les points particuliers ci-après :

- La formule actuelle, avec enquête et questionnaire, doit être conservée;
- Le réseau des correspondants nationaux doit être maintenu et actualisé;
- Les données de télédétection devraient être utilisées et appliquées (lien avec l'Évaluation mondiale);
- Les données provenant de différentes sources (Internet, documentation et ouvrages divers) devraient être utilisées;
- Il devrait être fait appel à différentes sources auxiliaires, au système d'information géographique et à d'autres techniques connexes;
- L'équipe de spécialistes devrait être élargie et complétée avec de nouveaux experts ayant les compétences et les connaissances voulues.

52. L'expérience acquise de l'Analyse donne à penser que l'Évaluation mondiale des ressources forestières devrait être poursuivie et amplifiée en tant que projet unique, avec des variations régionales, comme l'Analyse 2000. Il faut pour ce faire une planification commune du processus

reposant sur un cadre global commun, avec des termes et définitions acceptés par tous. La prochaine évaluation des ressources forestières devrait commencer par une consultation d'experts venus du monde entier, c'est-à-dire par une réunion du genre "Kotka-IV". Il est indispensable de mobiliser tous les efforts pour préparer la prochaine Analyse si l'on veut qu'elle soit un succès. La FAO et la CEE-ONU devraient commencer à préparer la prochaine consultation pour l'évaluation une fois achevée et publiée l'Évaluation mondiale 2000. Tant que la consultation n'aura pas eu lieu, aucune décision définitive ne devra être prise concernant le lancement de la prochaine analyse.

53. Il faut noter qu'une enquête aussi ambitieuse et coûteuse que l'Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale suppose un appui financier et logistique important pour les correspondants nationaux et que certains pays auront à résoudre des problèmes concrets d'organisation et de financement.

54. La portée de la prochaine analyse devra être déterminée en tenant compte de la nécessité d'obtenir plus de renseignements détaillés, fiables et de qualité, tout d'abord sur les paramètres non traditionnels et les produits et services autres que le bois, ce qui suppose éventuellement d'augmenter (ou de réduire) le nombre des paramètres de l'Analyse. Il faudrait veiller à ce que les paramètres soient bien rattachés aux critères et indicateurs de la gestion forestière durable définis dans le cadre du processus paneuropéen et du processus de Montréal. Les liens Internet entre l'Analyse 2000 et les pages d'accueil nationales d'une part et l'information provenant de l'inventaire forestier d'autre part contribueraient à assurer la continuité de l'évaluation des ressources forestières.

55. Il serait peut-être souhaitable de déterminer quels pays se prêtent à quel mode d'approche, en appliquant les critères du type de forêt (par exemple tempérée, boréale, tropicale) ou de la capacité des institutions (capacité de recueillir les renseignements et de répondre au questionnaire).

56. Pour ce qui est de la périodicité de l'Analyse, plusieurs options sont possibles :

- Mise à jour permanente des renseignements recueillis (sur le site Web)
- Prochaine analyse : horizon 2005
- Prochaine analyse : horizon 2010
- Évaluation régionale "par roulement" (zone tempérée, zone boréale)
- Mise à jour de "paramètres d'importance maximale" spécifiques (à déterminer) à des intervalles plus brefs
- Harmonisation de la périodicité avec les dates de manifestations importantes comme la prochaine Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe ou du Forum des Nations Unies sur les forêts.

57. De l'avis de l'équipe de spécialistes, une période dix ans, logique et raisonnable pour dégager l'évolution des ressources forestières de la région, est préférable : ainsi la prochaine analyse serait en 2010. Il faudra donc également veiller à assurer les liens avec d'autres processus (ou manifestations) internationaux comme l'Évaluation des ressources forestières, le dialogue mondial sur la politique forestière (Commission du développement durable, Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, processus de Montréal, etc.) et la coordination pour ce qui est des demandes de données, en tenant compte de l'information disponible une fois qu'il aura été procédé aux nouveaux inventaires nationaux.

Conclusions et recommandations

58. Les observations, conclusions et recommandations particulières de l'équipe de spécialistes de l'Analyse des ressources forestières (zones boréale et tempérée) de l'an 2000 sont résumées ci-après et soumises à l'examen des participants à la réunion commune :

- L'Analyse 2000 s'est révélée être un "processus complexe continu, à plusieurs niveaux et couvrant plusieurs fonctions", plutôt qu'un exercice "ponctuel de collecte et de compilation" d'informations sur les ressources forestières;
- De nombreux correspondants nationaux ont sous-estimé le volume de travail que supposait la préparation des réponses au questionnaire envoyé dans le cadre de l'Analyse, en particulier lorsqu'il a fallu consulter plusieurs sources de données et partenaires et quand l'exercice difficile consistant à détecter les erreurs et les incohérences dans les ensembles de données a été entrepris;
- Il faut tenir compte de l'insuffisance des informations et des données disponibles au niveau national pour répondre à tous les éléments de l'ambitieux questionnaire de l'Analyse, en particulier en ce qui concerne les paramètres non traditionnels; il serait nécessaire et utile d'avoir des consultations plus poussées avec d'autres organismes au niveau national;
- Le travail nécessaire pour fournir les données requises devrait être exposé clairement dès le début du processus de façon que les correspondants nationaux disposent des ressources suffisantes pour pouvoir donner des renseignements de la meilleure qualité possible; il est essentiel que les pays soient informés dès le début des paramètres et de leur définition;
- Il faut prévoir dès le début davantage de planification stratégique et une détermination plus fine des profils et des ressources au niveau national pour les évaluations futures, en particulier compte tenu des "nouvelles informations nécessaires"; un correspondant national serait favorable à l'idée d'allonger la période pendant laquelle les données sont rassemblées au niveau national;
- Certaines catégories prévues dans l'Analyse n'existent pas dans les systèmes nationaux d'inventaire forestier et de collecte des données; par exemple la catégorie "autres terres boisées" ou "forêts disponibles pour la production du bois" n'existe pas

en Australie; on a constaté une difficulté particulière pour fournir des données dans le cas des catégories ou paramètres qui ne sont pas strictement axés sur les terres forestières, par exemple les zones forestières protégées (UICN), la biodiversité, les fonctions socioéconomiques de la forêt. Dans certains cas, les correspondants nationaux ont hésité à fournir des informations sensibles du point de vue politique, par exemple à propos des dégâts aux forêts;

- Il faudra tenir compte pour la prochaine analyse des difficultés rencontrées pour transposer les données nationales et les adapter aux définitions et aux normes de l'Analyse, en particulier en ce qui concerne les "cas limites", par exemple quand il s'agit de renseigner sur "l'utilisation des sols" (forêt/autres terres boisées), sur l'"état naturel" de la forêt (forêt non exploitée par l'homme, semi-naturelle, plantation), la "forêt gérée", le "diamètre à hauteur d'homme = 0" (non seulement pour les petits arbres 0-7 cm mais aussi pour le haut du tronc et les branches des arbres de plus gros diamètre);
- Il serait nécessaire pour la prochaine évaluation d'étudier de façon plus approfondie un certain nombre de paramètres et leur définition, notamment "autres terres boisées", "forêts disponibles pour la production de bois", "forêts gérées", "plantations"; certaines définitions floues et non explicites ont posé des problèmes aux correspondants nationaux;
- Il est nécessaire d'arrêter d'autres définitions, par exemple les "dégâts aux forêts", la "protection", la "protection des sols", en portant une attention particulière aux catégories qui n'existent pas dans les systèmes nationaux d'inventaire forestier et de collecte de données;
- L'ensemble des définitions utilisées actuellement devrait être conservé et amélioré (si besoin est). S'il est absolument inévitable de réviser (ou de modifier) les définitions, il faut tout faire pour expliquer aux experts nationaux en quoi il est urgent d'apporter ces éventuelles modifications compte tenu du fait que l'Analyse est un processus continu;
- Il est nécessaire de procéder spécifiquement à une étude mondiale des besoins d'informations sur les ressources forestières, de façon à préciser et à actualiser la portée et le champ d'application des futures évaluations;
- Il conviendrait de recueillir des renseignements sur la structure des systèmes nationaux d'inventaire forestier et de les inclure dans les prochaines études en vue de l'Analyse afin de déterminer la précision des renseignements fournis (en particulier le nombre de parcelles échantillons - relevés terrestres et par télédétection - dans chaque pays, sur lesquels les données pour l'Analyse reposent);
- Il faut envisager expressément de rassembler des données sur "l'emploi" et d'autres facteurs socioéconomiques (si nécessaire) quand il s'agira de débattre de la préparation ou de la prochaine analyse;

- Il convient de faire des recherches plus approfondies en ce qui concerne l'évaluation de certains éléments tels que la biodiversité, la biomasse, les produits et services autres que le bois, les zones protégées, et de réfléchir à leur inclusion dans les futures évaluations. Par exemple actuellement l'information sur les produits et services autres que le bois porte davantage sur la consommation que sur les ressources réelles ou potentielles;
- Des liens étroits entre l'Analyse et les autres processus internationaux relatifs à la foresterie, comme le processus paneuropéen et le processus de Montréal, devraient être maintenus et intensifiés;
- La promotion des résultats de l'Analyse 2000 et du processus lui-même, en premier lieu dans les pays participants, et dans toute la communauté forestière du monde, sera une question importante pour le secrétariat de la CEE/FAO, l'équipe de spécialistes et les correspondants nationaux.
